

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 43 Nombre de Conseillers en exercice : 43 Nombre de Conseillers présents à la séance : 38 Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

<u>Séance du 29 juin 2022</u>

OBJET:

DE-22-06-1-10) BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 - BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt-neuf juin à dix-neuf heures.

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 16 juin 2022 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents: Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme FOURNIER, BEUZELIN.

<u>Absents excusés</u>: Mme MARTIN (pouvoir à M. BENSOUSSAN), M. PITAVY (pouvoir à Mme BOILOT), Mme RANIERI (pouvoir à Mme GAUVAIN), Mme BALAGNA-RANIN (pouvoir à M. RIBET), M. POLITZER (pouvoir à Mme GALL).

Absents: .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220629-lmc1H9804H1-BF Date de réception en Préfecture : 05/07/2022

Date de Publication : 06/07/2022

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et L.2312-2 ;

Vu le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2022;

Vu le compte administratif de la Ville pour l'exercice 2021;

Vu la délibération relative à l'affectation du résultat de fonctionnement 2021;

Vu le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2022 de la Ville ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 20 juin 2022,

<u>DÉLIBÈRE</u>

à la majorité (6 voix contre : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT,),

ARTICLE UNIQUE: Adopte le budget supplémentaire du budget principal de la Ville pour l'exercice 2022, qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, pour les deux sections cumulées, à la somme de 22 633 545,46 €.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220629-Imc1H9

094-219400801-20220629-Imc1H9804H1-BF Date de réception en Préfecture : 05/07/2022

Date de Publication : 06/07/2022